



ALERTE !

Négociation Unédic et réforme des minima sociaux

La négociation pour la nouvelle convention d'assurance chômage commence mardi 8 novembre prochain.

Encore une fois, pour résoudre le déficit qu'elle a elle-même créé, l'Unédic va broyer du chômeur-e : rétablissement de la dégressivité des allocations, durcissement des conditions d'indemnisation.

Ainsi font-ils baisser les chiffres du chômage : 350 000 radiations depuis janvier 2005. Les négociations Unédic jouent également sur le Code du travail.

Le déficit est une arme politique destinée à être remise en jeu chaque fois que nécessaire, et qui légitime des mesures au détriment des salariés (stagnation des salaires, Contrat Nouvelle Embauche, étouffement des luttes sociales...)

« Au travail, les pauvres ! »

Le mercredi 9 novembre, le ministre Borloo va présenter une réforme des minima sociaux (RMI, ASS, API...) Le Gouvernement comme les Conseils Généraux dans les départements n'ont qu'une idée en tête : réduire toutes les formes de revenu et nous contraindre à accepter des boulots non choisis et sous-payés. En cas de refus, plus de revenu...

L'emploi précaire explose : la France compte plus de 10 millions de précaires : plus de 1,5 millions de travailleur-e-s pauvres, qui vivent avec moins de 557 euros par mois ; près de trois SDF sur dix ont un emploi...

Le ou la sans-emploi doit être immobilisé-e- par la quête d'une future servitude et par les services « a-sociaux ». Il ou elle ne doit surtout pas pouvoir voyager, bouger, expérimenter...

Quand aux patrons du Medef, il peuvent se réjouir d'avoir de la main-d'œuvre quasi-gratuite et voir leurs « charges » de plus en plus réduites : 25 milliards d'euros par an d'exonérations de cotisations patronales et de subventions (emplois aidés, etc.)

Résister est indispensable, gagner c'est possible !

Rappelez-vous la mobilisation en 2004 pour les « recalculé-e-s »...

Un-e chômeur-e tout-e seul-e : pas facile de se faire entendre. Des chômeur-e-s organisé-e-s : là on commence à être efficace.

Qu'il s'agisse d'un cas individuel ou de revendications collectives, rien de tel que d'être nombreux.

Rejoignez-nous : ensemble nous pouvons les faire reculer !

- ➔ Abrogation des lois et décrets organisant le travail obligatoire, le contrôle et la sanction des chômeurs
- ➔ Libre choix de son travail et de sa formation
- ➔ Avec ou sans emploi, la garantie, au minimum, du Smic mensuel pour toutes et tous
- ➔ Pour l'accès de toutes et tous aux droits fondamentaux (revenu, transport, logement, santé, culture, accès aux fluides, aux communications, etc.)

**Avec ou sans emploi, avec ou sans papiers,
un revenu c'est un dû !**



Agir ensemble contre le Chômage et la précarité

– Collectif de défense des chômeurs/euses et des salarié-e-s précaires –

AC! NANTES – 21 allée Baco – 44000 NANTES (Maison des associations, quartier CHU – Gare routière)
Tél. : 02.40.89.51.99 – 08 73 66 43 23 (appel au tarif local) – 06 77 21 31 22 – mail: ac.nantes@free.fr –
Site : <http://www.ac.eu.org> – **Permanences tous les mardis et jeudis de 16 H à 18 H**